LE
PALAIS ROYAL
OU
LA LANTERNE
AUX PARISIENS.

Qui malè agit odit lucem S. MATHIEU.
Les fripons ne veulent point de Lanterne.

EN FRANCE,
L'an premier de la liberté.

SE TROUVE A PARIS,
Chez LE JAY fils, Libraire, rue de l'Echelle
S. Honoré.


THE NEWBERRY LIBRARY
CHICAGO

LA LANTERNE
AUX PARISIENS.

Braves Parisiens,

Quels remerciemens ne vous dois-je pas ? Vous m'avez rendue à jamais célebre & bénie entre toutes les lanternes. Qu'est-ce que la lanterne de Sosie ou la lanterne de Diogene, en comparaison de moi ? Il cherchoit un homme, & moi, j'en ai trouvé 200 mille. Dans une grande dispute avec ce Louis XIII, mon voisin, je l'ai obligé de convenir que je méritois mieux que lui le surnom de juste. Chaque jour je jouis de l'extase de quelques voyageurs Anglois, Hollandois, ou des Pays-Bas, qui me contemplent avec admiration, je vois qu'ils ne peuvent revenir de leur surprise, qu'une lanterne ait fait plus en deux jours que tous leurs héros en cent ans. Alors je ne me tiens pas d'aise, & je m'étonne qu'ils ne m'entendent pas m'écrier : Oui, je suis la reine des lanternes.

Citoyens, je veux me rendre digne de l'honneur qu'on m'a fait de me choisir. Le public se groupe & se renouvelle sans cesse autour de moi. Je n'ai pas perdu un mot de ce qui s'y est dit ; j'ai beaucoup observé, & je demande aussi la parole.

Avant de venir aux reproches que je voudrois bien

n'avoir point à faire à la Nation, d'abord elle recevra de moi les complimens qui lui sont dus. Dans les dernieres ordonnances, on remarque un style tout nouveau. Plus de *Louis, par la grace de Dieu*; Plus de *Car tel est notre plaisir*. Le Roi fait à son armée l'honneur de lui écrire; il demande aux soldats leur affection. Je n'aime pas qu'il la demande au nom de ses ancêtres, & on voit bien que le libraire Blaizot ne lui a point remis d'exemplaire d'une certaine brochure où on a fait les portraits de ses peres. Au demeurant, la lettre est des plus polies. Le nouveau secrétaire de la guerre connoît les bienséances, & ce style m'enchante.

N'avez-vous pas remarqué encore que le cri de vive le Roi n'est plus si commun, & vieillit comme le cri Montjoie Saint-Denis. Autrefois, si les Parisiens avoient donné au Prince un vaisseau, ou accordé un octroi, au lieu de crier : Vive la bonne ville de Paris ! on crioit : Vive le Roi ! Si nous avions battu les Impériaux, au lieu de crier : Vive nos Soldats ! vive Turenne ! sous leurs tentes remplies de blessés, les bonnes gens crioient : Vive le Roi ! pendant qu'à cent lieues de là, le Roi reposoit mollement sous les pavillons de la volupté, ou poursuivoit un daim dans la forêt de Fontainebleau. Dernierement encore, dans la nuit du 4 août, lorsque la Noblesse, & les Communes disputoient de sacrifices, se dépouilloient à l'envi, & qu'on entendoit de toutes parts dans l'Assemblée nationale ces mots touchans, nous sommes

tous égaux, tous amis, tous freres; au lieu de s'écrier : Vive le Vicomte de Noailles, vive le Duc d'Aiguillon, vive Montmorenci, Castellane, vive Mirabeau qui leur a donné l'exemple, vive la Bretagne, vive le Languedoc, l'Artois & le Béarn, qui sacrifient si noblement leurs priviléges, n'a-t-on pas vu M. de Laily s'égosiller à crier : Vive le Roi, vive Louis XVI, restaurateur de la liberté françoise ! Il étoit lors deux heures après minuit, & le bon Louis XVI, sans doute dans les bras du sommeil, ne s'attendoit guere à cette proclamation, à recevoir, à son lever, une médaille, & qu'on lui feroit chanter, avec toute la Cour, un fâcheux *Te Deum* pour tout le bien qu'il venoit d'opérer. M. de Lalli, rien n'est beau que le vrai.

Aujourd'hui l'Assemblée nationale, semble mieux sentir sa dignité. M. Target en a fait l'expérience, lorsque, suivant le vieux style, ayant commencé sa derniere adresse par ces mots : Sire, nous apportons aux pieds de Votre Majesté, on lui cria : A bas les pieds. Ce qui doit consoler l'honorable membre de cette disgrace, c'est l'adresse de remerciement qu'il vient de recevoir de la part des anguilles de Melun, sur son sursis au droit de pêche. François, vous êtes toujours le même peuple, gai, aimable, & fin moqueur. Vous faites vos doléances en vaudevilles, & vous donnez dans les districts votre scrutin sur l'air de Malbroug. Mais ce peuple railleur, la nuit du 4 août s'éleve au-dessus de toutes les nations. On

a bien vu chez les autres peuples le patriotiſme faire des ſacrifices, & les femmes, dans les calamités, porter leurs pierreries au tréſor public : les dames Romaines ſe dépouilloient de leur or ; mais il leur falloit des diſtinctions, des litieres, des chars, des ornemens excluſifs, & du rouge ; autrement, diſoient-elles, & ſi on ne révoque la loi *Appia*, nous ne ferons plus d'enfans. Il étoit réſervé aux dames Françoiſes de renoncer même aux honneurs, & de ne plus vouloir de diſtinctions que celles dont les vertus ne ſauroient ſe défendre, les bénédictions du peuple.

François, eſt-ce que vous n'inſtituerez pas une fête commémorative de cette nuit où tant de grandes choſes ont été faites ſans les lenteurs du ſcrutin, & comme par inſpiration ? C'eſt cette nuit, devez-vous dire, bien mieux que de celle du ſamedi ſaint, que nous ſommes ſortis de la miſérable ſervitude d'Egypte. C'eſt cette nuit qui a exterminé les ſangliers, les lapins, & tout le gibier qui dévoroit nos récoltes. C'eſt cette nuit qui a aboli la dixme & le caſuel. C'eſt cette nuit qui a aboli les annates & les diſpenſes, qui a ôté les clefs du ciel à un Alexandre VI pour les donner à la bonne conſcience. Le Pape ne levera plus maintenant d'impôt ſur les careſſes innocentes du couſin & de la couſine. L'oncle friand peut coucher avec ſa jeune niece, n'aura plus beſoin de demander qu'à elle une diſpenſe d'âge. C'eſt cette nuit qui, depuis le grand réquiſiteur Seguier juſqu'au dernier Procureur fiſcal de village, a détruit

la tyrannie de la robe. C'eſt cette nuit qui, en ſupprimant la vénalité de la magiſtrature, a procuré à la France le bien ineſtimable de la deſtruction des Parlemens. C'eſt cette nuit qui a ſupprimé les juſtices ſeigneuriales & les duchés-pairies, qui a aboli la main-morte, la corvée, le champart, & effacé de la terre des Francs tous les veſtiges de la ſervitude. C'eſt cette nuit qui a réintégré le François dans les droits de l'homme, qui a déclaré tous les citoyens égaux, également admiſſibles à toutes les dignités, places, emplois publics, qui a arraché tous les offices civils, eccléſiaſtiques & militaires, à l'argent, à la naiſſance & au Prince, pour les donner à la Nation & au mérite. C'eſt cette nuit qui a ôté à une Madame de Béarn ſa penſion de quatre-vingt mille livres, pour avoir été ſi dévergondée que de préſenter la Dubarry ; qui a ôté à Madame d'Eſpr. ſa penſion de vingt mille livres, pour avoir couché avec un Miniſtre. C'eſt cette nuit qui a ſupprimé la pluralité de bénéfices, qui a ôté à un Cardinal de Lorraine ſes vingt-cinq ou trente évêchés, à un Prince de Soubiſe ſes quinze cent mille livres de penſion, à un Baron de Beſenval ſes ſept à huit commandemens de province, & qui a interdit la réunion de tant de places qu'on voit accumulées ſur une ſeule tête dans les épîtres dédicatoires & les épitaphes. C'eſt cette nuit qui a fait le Curé Grégoire Evêque, le Curé Thibaut Evêque, le Curé du vieux Pouſanges Evêque, l'Abbé Syeyés Evêque. C'eſt elle

qui ôte aux Eminences leur calotte rouge, pour leur donner la calotte de Saint Pierre ; qui a ôté à leurs Excellences, à leurs Grandeurs, à leurs Seigneuries, à leurs Alteſſes, ce ruban bleu, rouge, vert,

Que la grandeur inſultante
Étaloit avec fierté,
Ce ruban que la vanité
A tiſſu de ſa main brillanre ;
Allant de l'épaule au côté.

Au lieu de ce cordon de la faveur, il y aura un cordon du mérite, & l'ordre national, au lieu de l'ordre royal. C'eſt cette nuit qui a ſupprimé les maîtriſes & les priviléges excluſifs. Ira commencer aux Indes qui voudra. Aura une boutique qui pourra. Le maître Tailleur, le maître Cordonnier, le maître Perruquier pleureront, mais les garçons ſe réjouiront, & il y aura illumination dans les lucarnes. C'eſt cette nuit enfin que la Juſtice a chaſſé de ſon temple tous les vendeurs, pour écouter gratuitement le pauvre, l'innocent & l'opprimé ; cette nuit qu'elle a détruit, & le tableau, & la députation, & l'ordre des Avocats, cet ordre accapareur de toutes les cauſes, exerçant le monopole de la parole, prétendant exploiter excluſivement toutes les querelles du royaume. Maintenant tout homme qui aura la conſcience de ſes forces & la confiance des cliens, pourra plaider. Me. Erucius ſera inſcrit ſur le nouveau

tableau, encore qu'il soit bâtard ; Me. Jean-Baptiste Rousseau, encore qu'il soit fils d'un Cordonnier ; & Me. Démosthene, bien que dans son souterrein il n'y ait point d'antichambre passable. O nuit désastreuse pour la Grand'Chambre, les Greffiers, les Huissiers, les Procureurs, les Secrétaires, Sous-Secrétaires, les beautés solliciteuses, portiers, valets de chambre, Avocats, Gens du Roi, pour tous les gens de rapine ! Nuit désastreuse pour toutes les sangsues de l'Etat, les Financiers, les courtisans, les Cardinaux, Archevêques, Abbés, Chanoines, Abbesses, Prieurs & Sous-Prieurs ! Mais, ô nuit charmante, *ô verè beata nox*, pour milles jeunes recluses, Bernardines, Bénédictines, Visitandines, quand elles vont être visitées par les Peres Bernardins, Bénédictins, Carmes, Cordeliers, que l'Assemblée nationale bissera leur écrou, & que l'Abbé Fauchet alors, pour récompense de son patriotisme, & pour faire crever de rage l'Abbé Maury, devenu Patriarche du nouveau rit, & à son tour Président de l'Assemblée nationale, signalera sa présidence par ces mots de la Genese que les Nonnains n'espéroient plus d'entendre : *Croissez & multipliez*. O nuit heureuse pour le Négociant à qui la liberté de commerce est assurée ! heureuse pour l'Artisan, dont l'industrie est libre & l'ardeur encouragée, qui ne travaillera lui-même ! heureuse pour le Cultivateur, dont la propriété se trouve accrue au moins d'un dixieme par la suppression des dixmes & droits féodeaux ! heu-

reuſe enfin pour tous, puiſque les barrieres qui fermoient preſque tous les chemins des honneurs & des emplois, ſont forcées & arrachées pour jamais, & qu'il n'exiſte plus entre les François d'autres diſtinctions que celles des vertus & des talens. Immortel Chapellier, toi qui préſidas à cette nuit fortunée, comment as-tu levé ſitôt la ſéance, & pu entendre ſonner l'heure, au milieu d'une aſſemblée ſaiſie de tant de patriotiſme & d'enthouſiaſme ? Tu as cru qu'il ne falloit pas être *envieux des ſuccès du temps*. Mais, avec cette métaphyſique, la Baſtille ſeroit encore debout. Comment n'as-tu pas vu qu'en prolongeant la ſéance deux heures de plus, l'impétuoſité françoiſe achevoit de détruire tous les abus ? Cette Baſtille étoit auſſi emportée en une ſeule attaque, & le ſoleil ſe levoit en France ſur un peuple de freres & ſur une république bien plus parfaite que celle de Platon.

L'illuſtre Lanterne, après avoir un peu repris haleine, continua en ces termes :

Il eſt temps que je mêle à ces éloges de juſtes plaintes. Combien de ſcélérats viennent de m'échapper ! Non que j'aime une juſtice trop expéditive ; vous ſavez que j'ai donné des ſignes de mécontentement lors de l'aſcenſion de Foulon & Berthier ; j'ai caſſé deux fois le fatal lacet. J'étois bien convaincue de la trahiſon & des méfaits de ces deux coquins ; mais le Menuiſier mettoit trop de précipitation dans l'affaire.

J'aurois

J'aurois voulu un interrogatoire & révélation de nombre de faits.

Au lieú de constater ces faits, aveugles Parisiens, peut-être aurez-vous laissé dépérir les preuves de la conspiration tramée contre vous, & tandis qu'elle n'a prêté son ministère qu'à la justice & à la patrie, qui le demandoient, vous déshonorez la lanterne. Ma gloire passera, & je resterai souillée de meurtres dans la mémoire des siecles. Voyez comme le sieur Morande, dans son courrier de l'Europe, & le Gazetier de Leyde m'ont déjà calomniée. Je laisse aux lanternes de ce pays-là le soin de me venger, quoi que disent ces Journalistes pensionnés.

Graces au Ciel, mes mains ne sont point criminelles.

Cependant pourquoi vous mettre si peu en peine de notre commune justification ? Déjà le corps du délit est constant. Est-ce qu'on peut douter du complot formé contre Brest ? Est-ce qu'il n'est pas évident qu'il y avoit une conspiration plus épouvantable encore contre Paris ? Est-ce qu'il n'y avoit pas des maisons marquées à la craie ? Est-ce qu'on n'a pas découvert une quantité énorme de mèches souffrées ? Que signifioient ces deux régimens d'artillerie, cent pieces de canon, & ce déluge d'étrangers, ce régiment de Salis Samade, Châteauvieux, Diesback, Royal Suisse, Royal Allemand, Roemer, Bercheny, Estherazy, cette multitude de Hussards & d'Autrichiens altérés de pillage, & prêts à se baigner dans

le ſang de ce peuple ſi doux, qu'aujourd'hui même à peine peut-il croire à l'exiſtence de ce complot infernal. Mais comment n'y pas croire? Eſt-ce qu'on n'avoit pas tranſporté trois pieces d'artillerie jusques ſur la terraſſe du jardin d'un citoyen à Paſſy, parce qu'on l'avoit trouvée propre à canonner de là les Pariſiens, ſur ce même quai où Charles IX les avoit arquebuſés, il y a 200 ans? Eſt-ce que Beſenval ne s'eſt pas mis en fureur à la nouvelle du renvoi imprudent de M. Necker, parce que c'étoit ſonner avant le temps les vêpres Siciliennes, & éventer toute la mine? Eſt-ce que ce Meſmai, le Conſeiller du Parlement de Beſançon, n'a pas dévoilé auſſi follement la ſcélérateſſe des ariſtocrates ſes pareils, & toute la noirceur de leurs deſſeins? Eſt-ce que, pour ſurprendre notre confiance, & afin que notre artillerie ne jouât point entre des mains perfides, on n'a pas revêtu de l'habit de canonniers, des eſpions qu'un véritable canonnier, M. Ducaſtel a démaſqués, & ſur leſquels il eſt tombé à coups de ſabre? Eſt-ce qu'on n'avoit pas de même préparé une infinité d'habits de Garde Françoiſes, pour en revêtir des traîtres qui nous égorgeaſſent ſans peine? Eſt-ce que Fleſſelles n'a pas envoyé les citoyens de cinq à ſix diſtricts chercher, le lundi à midi, des armes aux Chartreux & dans d'autres endroits auſſi écartés, eſpérant qu'il en ſeroit fait une boucherie, & que ſes aſſaſſins enrégimentés qui rôdoient autour de la ville, les voyant ſans armes, hâteroient l'exécution de leurs deſſeins, & s'enhardiroient à pénétrer

dans la capitale ? Eſt-ce qu'il n'eſt pas évident que l'émeute du faubourg Saint-Antoine, ſi bien payée, n'avoit été excitée par le parti des ariſtocrates, qu'afin de s'autoriſer à faire avancer des troupes ? Qui ne voit qu'on n'a ordonné alors aux Gardes-Françoiſes & à Royal Cravate, de tirer ſur les citoyens & de fuſiller des gens ſans armes, ivres, & épars dans le jardin de Réveillon, qu'afin de faire déguſter aux ſoldats le ſang de leurs concitoyens, & d'eſſayer leur obéiſſance ? Enfin qui n'a pas entendu les canonniers révéler qu'ils avoient avec eux une forge ambulante & leurs grils prêts, pour nous envoyer des boulets rouges ? Sentinelle vigilante du peuple, l'eſtimable M. Gorſas, & autres journaliſtes, ont obſervé, du haut de leur guérite, toutes les manœuvres de nos ennemis. On a développé dans le Courrier de Verſailles à Paris, dans le Point du jour, &c. leur plan d'attaque; & j'ai entendu de reſpectables Militaires, des Officiers généraux, attachés au Prince par des penſions, & non ſuſpects, malgré leur répugnance à croire que Louis XVI eût pu, comme le grand Théodoſe, commander un maſſacre de Theſſalonique, obligés de s'avouer à eux mêmes qu'il n'eſt que trop vrai qu'une cour auſſi corrompue que celle de Catherine de Médicis étoit auſſi ſanguinaire.

Ainſi donc, ces petits-maîtres & petites maîtreſſes, ſi voluptueux, ſi délicats, ſi parfumés, qui ne ſe montroient que dans leurs loges, ou dans d'élégans phaétons, qui chiffonnoient, dans les paſſe-temps

de Meſſaline & de Sapho, l'ouvrage galant de la demoiſelle Bertin, à leurs ſoupers délicieux, en buvant des vins de Hongrie, trinquoient dans la coupe de la volupté à la deſtruction de Paris, & à la ruine de la Nation Françoiſe. Là, les Broglie, les Beſenval, les d'Autichamp, les Narbonne Fritzlard, Lambeſc, de Lambert, Bercheny, Condé, Conti, d'Artois, le plan de Paris à la main, montroient gaîment comme le canon ronfleroit des tours de la Baſtille, comme, des hauteurs de Montmartre, les batteries choiſiroient les édifices & les victimes, comme les bombes iroient tomber paraboliquement dans le Palais Royal. J'en demande pardon à M. Bailli, cet excellent citoyen, ce digne Maire de la capitale; mais il ſait bien que le Maire de Thebes, Epaminondas, au rapport de Cornelius Nepos, ne ſe feroit jamais prêté à un menſonge, même pour ramener le calme. A qui fera-t-il croire que la plate-forme de Montmartre n'ait pas été deſtinée uniquement à nous foudroyer, & qu'elle puiſſe ſervir à un autre uſage? Bons Pariſiens, il y avoit donc contre vous une conſpiration exécrable. La conjuration des poudres, dont la découverte eſt célébrée à Londres par une fête anniverſaire, étoit mille fois moins conſtatée; & vous n'avez échappé au meurtre que par votre courage, parce que les ſcélérats, les traîtres ſont toujours lâches, qu'ils ne ſont animés que par l'égoïſme & le vil intérêt, & que d'une paſſion baſſe il ne peut naître de grandes choſes; au lieu que le

patriotifme, c'eft-à-dire, l'amour de fes freres & l'oubli de foi-même, enfante des actions héroïques. Vous n'avez échappé enfin à ce péril que parce que l'ange tutélaire des bords de la Seine a vifiblement veillé fur vous, & que, comme le difoit Benoît XIV, la France eft le royaume de la providence.

Puifque la trahifon eft avérée, pourquoi s'enquérir fi peu des traîtres? Je le dirai avec la modération qui fied à une lanterne, mais auffi avec la franchife qui convient dans un pays libre, & rempliffant le rôle de la vigilance qu'on doit attendre de mon miniftere & de l'œil du grand Jufticier de France : nous tenons Befenval, d'Efprémenil, Maury, le Duc de Guiche; tant mieux s'ils fe trouvent innocens! Mais je n'aime point qu'on ait relâché Cazalés. Sa perfonne eft facrée, dit-on. Je n'entends point ce mot là. Veut-on dire du fieur Cazalés comme la loi romaine, c'eft-à-dire, le flatteur Ulpien, le difoit du Prince : Il eft au-deffus des lois. *Legibus folutus eft.* Cela eft faux; il n'y a de facré & d'inviolable que l'innocence; elle feule peut braver la lanterne. Une foule de cahiers prononcent la refponfabilité des Députés, loin de défendre qu'on leur faffe le procès, fi le cas y échet. D'Efprémenil, Maury, Cazalés font-ils plus inviolables que le Préteur Lentulus, le Maître de la cavalerie Ahala, le Dictateur Céfar, le Tribun Saturninus, qui tous étoient perfonnes facrées? C'étoit auffi une perfonne facrée que le Roi Agis. Qu'on me montre dans les archives de la Juftice un monument plus augufte, &

qui inſpire à tous les mortels une terreur plus ſainte, plus ſalutaire pour ſon glaive, que l'inſcription qu'on liſoit ſur une colonne dans le temple de Jupiter Lycien. Les Arcadiens, après avoir mis à mort leur Roi Ariſtodême, traître envers la patrie, avoient érigé cette colonne, & gravé ces mots : *Les Rois parjures ſont punis tôt ou tard, avec l'aide de Jupiter. On a enfin découvert la perfidie de celui-ci, qui a trahi Meſſene. Grand Jupiter, louanges vous ſoient rendues !*

Pourquoi a-t-on relâché ce Marquis de Lambert? Il pleuroit, & j'entendis un jeune homme lui dire : Miſérable, il falloit pleurer quand tu reçus l'ordre horrible d'égorger tout un peuple, s'il perſiſtoit à réclamer ſes droits. Lâche, tu étois prêt à maſſacrer des femmes, des enfans, des vieillards ; tu étois Général d'une armée de bourreaux, & tu ne ſais pas mourir. Tu n'échapperas point à la Lanterne. Il m'a pourtant échappé (1).

Pourquoi relâcher encore l'Abbé de Calonne, le Duc de la Vauguyon, & tant d'autres ? Je ne veux pas dire qu'ils fuſſent coupables. L'image du Menuiſier terrible, & l'exemple de quelques fatales mépriſes peuvent effrayer même l'innocence. Mais la fuite, le traveſtiment, & les circonſtances les rendoient au moins ſuſpects ; & c'eſt un mot plein de ſens que celui que l'Orateur Romain adreſſe quelque part aux

---

(1) *Note de l'Editeur.* La Lanterne n'avoit point lu l'affiche juſtificative du Marquis.

patriotes : *In ſuſpicione latratote.* Dans la nuit les oies du Capitole font bien de crier. Nous ſommes maintenant dans les ténebres, & il eſt bon que les chiens fideles aboient même les paſſans, pour que les voleurs ne ſoient point à craindre. Le comité de crime de leſe-Nation a ordonné l'élargiſſement de tel ou tel, nonobſtant la rumeur publique qui les accuſoit. Puiſque l'Aſſemblée nationale l'a prononcé, qu'ils partent librement, qu'ils continuent leur route vers Botany-Bay ; moi, je féliciterai au moins M. de Robeſpierre de s'être oppoſé de toutes ſes forces à l'élargiſſement du Duc de la Vauguyon. M. Glaizen s'y oppoſa d'une maniere plus éloquente encore. Membre du comité criminel, il a donné ſa démiſſion à l'inſtant même. La choſe parle de ſoi. Honneur à MM. Glaizen & Robeſpierre !

Je me permettrai de dire encore : Pourquoi n'avez-vous pas raſſemblé les morceaux déchirés de la lettre du Baron de Caſtelnau ? Pourquoi le public ne les a-t-il pas lus ? On a cité les Athéniens qui renvoyoient, ſans les ouvrir, les lettres interceptées de Philippe à ſa femme. Oui, mais ils décachetoient celles qui étoient adreſſées aux ennemis. En temps de guerre les Anglois ouvrent toutes les lettres. Je nommerai M. de Clermont Tonnerre, quoique Préſident, & le premier perſonnage (1) de la Nation,

(1) Oui, le premier perſonnage de la Nation. J'entends dire : Quel honneur a reçu M. Chapellier au *Te Deum* ! il

dans cette quinzaine. L'honorable Membre, un peu trop éloquent, a excédé étrangement ses pouvoirs, quand il s'est fait si zélé médiateur pour Besenval, pour son oncle, & Castelnau. Cette lettre, est-il venu dire à l'Assemblée nationale, est purement d'honnêteté ; je l'ai lue. Ce *je l'ai lue* est plaisant. Parisiens, aviez-vous donc dit, comme les Grecs assemblés à Thémistocle : *Lisez-le à Aristide ?* & M. de Clermont Tonnerre est-il votre Aristide (1) ? Il y a une loi qui dit : *Adultera, ergo venefica.* Je ne veux pas conclure de même : Il est noble, donc Aristocrate. A Dieu ne plaise ! Moi même, le mercredi 15 Juillet, lorsque les augustes Représentans de la Nation se

---

est passé avant le Garde des Sceaux ; le Grand Maître de cérémonies & les masses le précédoient. Il s'est agenouillé sur uu coussin à la droite du Roi. Mais il me semble que ce n'est pas le Président qui devoit être à la droite du Roi, c'est le Roi qui devoit être à droite du Président. *Filii hominum, usquequò gravi corde ?*

(1) *Note de l'Editeur.* L'illustre Lanterne a tort. M. de Clermont Tonnerre, offrant la démission de sa Présidence, plutôt que de la déshonorer en proclamant le décret du Dimanche 23 août, a montré qu'il n'étoit pas indigne de l'honneur suprême de Prince du Sénat. Notre chere lanterne montre ici trop d'humeur. Le zele l'emporte.

Mais quel Auteur, grand Dieu ! ne va jamais trop loin ?

rendirent

rendirent à la ville, comme ils défiloient ſous les drapeaux des Gardes Françoiſes, je n'oublierai jamais que je vis un Noble, le Vicomte de Caſtellane, baiſer avec tranſport ces drapeaux de la patrie. Je l'ai vu, & j'en ai treſſailli de joie. Tout ce que je veux dire, c'eſt que la lettre déchirée par le Baron de Caſtelnau devoit être lue publiquement & affichée, comme on devoit afficher la lettre de Fleſſelles à Delaunay, la lettre de Beſenval à Delaunay, l'ancienne lettre de Sartine à ſon digne ami Delaunay.

Cela eſt vieux, dit-on, & devroit être oublié. Mais s'imagine-t-on que j'aie oublié qu'un certain Electeur de Paris, dépêché alors à Verſailles pour remettre à l'inſtant les lettres interceptées dans les mains de Caſtelnau, & rendu à trois heures après-midi, ne remit ces dépêches qu'à dix heures du ſoir? S'imagnine-t-on que je ne me ſouvienne plus que le ſieur de Meſſemy, figurant aujourd'hui parmi les Repréſentans de la Commune, étoit le féal du ſieur Barentin & le Directeur de la librairie? S'imagine-t-on que j'aie oublié que, dans la conſternation de la capitale, le dimanche 12 juillet, quand les plus zélés patriotes, parmi les Electeurs, conjuroient M. de la Vigne, leur Préſident, de ſonner à l'inſtant le tocſin & de convoquer leur aſſemblée générale, ce puſillanime Préſident les déſeſpéra par ſes refus; & malgré les reproches les plus durs qu'il eſſuyois de ces zélateurs du bien public, fut reculer encore de 24 heures, en temporiſant, une aſſemblée dont

la tenue étoit si urgente, & qu'il reculoit déjà depuis plusieurs jours, malgré le murmure général ? S'imagine-t-on que j'aie oublié que le sieur de Beaumarchais étoit l'intime du sieur Lenoir, cet honnête Lieutenant de Police ? Encore je pardonnerois plutôt au Député de Sainte-Marguerite. Il a baffoué le Comte Almaviva, les Robins, le Directeur de la librairie, & la chambre syndicale. Figaro & Tarare étoient de bonnes pieces de théâtre, politiquement parlant. Le monologue de Figaro est un œuvre méritoire ; & les Perses tenoient de Poroastre la coutume de mettre les bonnes actions de l'accusé dans un plat de la balance, & les mauvaises dans l'autre.

J'aimerois pourtant mieux voir la Commune de Paris représentée par des citoyens tels que l'Auteur des Études de la nature & de Paul & Virginie. Comment se peut-il que les honneurs n'aillent pas chercher au fond de sa retraite cet homme de lettrés si modeste, ce sage qui fait tant aimer la nature ? O vertu ! resteras-tu toujours sans honneurs ? Le Philosophe observateur qui a fait l'an 2440, le tableau de Paris & d'autres ouvrages qui ont eu plus d'utilité que d'éclat, devoit aussi n'être pas oublié. Mais le mérite dédaigne l'intrigue, au lieu qu'il y a des gens qui ne vont jamais au fond ; quoi qu'on fasse, ils se trouvent toujours sur l'eau.

Combien j'en pourrois nommer qui, venus à la onzieme heure, ou même n'étant point venus du tout, ou même désespérés, & dans le secret de leur

cœur gémiſſant ſans ceſſe de la révolution, non-ſeulement ont oſé demander les récompenſes de ceux qui avoient devancé l'aurore & ſupporté ſeuls tout le poids du jour, mais qui leur ont envié juſqu'à la plus petite feuille de la palme qui leur étoit due! Qu'Ulyſſe, que Therſite même, ou que Stentor raviſſe les armes d'Achille, qu'importe aux généreux patriotes qui ont bravé la mort aux pieds de la Baſtille, qui ont bravé les ſupplices, en ſoulevant le peuple à la liberté, en appellant la Nation aux armes? ils jouiſſent d'une récompenſe, la ſeule digne d'eux; ils ont vu fuir les Ariſtocrates; ils voient la Nation affranchie; il ne peut manquer à leur bonheur qu'une ſeule choſe, l'aſſurance que le Peuple François ne reprendra plus ſes fers, qu'il ne retombera point d'une ariſtocratie dans une autre.

Mais il ſemble qu'on ne s'applique pas aſſez à étouffer tous les germes de l'ariſtocratie. Pourquoi ces épaulettes, cette pomme de diſcorde jetée dans les ſoixante diſtricts? Lorſqu'on n'a pris les armes que contre l'ariſtocratiſme, c'eſt-à-dire, contre l'orgueil des diſtinctions, contre l'eſprit de domination, pour ſe rapprocher, autant qu'il eſt poſſible, de l'égalité originelle, & amener un état de choſes qui avertît ſans ceſſe que tous ſont freres, pourquoi diſtinguer l'épaule de l'Officier, de celle du Soldat? Il exiſtoit un arrêté ſi ſage du diſtrict Saint-Joſeph, que tout le monde auroit le même uniforme, qu'il n'y auroit de marque diſtinctive qu'aux heures du ſervice;

comment ſe peut-il que l'auteur d'une motion qui coupoit les racines de tant de querelles, de jalouſies, de cabales, n'ait pas été remercié, que ſa motion n'ait pas été unanimement accueillie ? Si les François ſont un peuple vain, & qu'il leur faille abſolument des diſtinctions, eh bien, que l'Aſſemblée nationale inſtitue un ordre national ; que la décoration en ſoit accordée à ceux qui ſe feront ſignalés par une action héroïque. Mais dans ce moment je demande à tous ces Meſſieurs, ariſtocrates ſans le ſavoir, que nous rencontrons dans les promenades, marqués d'une épaulette, pourquoi ils veulent ſe diſtinguer des autres, & quelle eſt l'action belle & généreuſe qui leur a acquis ce droit. Dans une conſcription militaire de Bourgeois, dans un moment où on a eu à peine le temps de ſe reconnoître, où l'épaulette ne peut pas être encore une preuve de mérite & de courage, la porter n'eſt-ce pas porter ſur l'épaule une accuſation de brigue, d'ambition & de cabale, ou au moins cet écriteau : *Ariſtocrate.* Car qu'eſt-ce que l'ariſtocratie, ſinon la fureur de primer ſans raiſon. La nature n'a mis que trop d'inégalité parmi les hommes, ſans que l'ambition en introduiſe encore de chimériques.

Cette ſortie contre les épaulettes m'a entraînée bien loin de mon ſujet. Revenons à l'Aſſemblée nationale & au comité criminel. Encore une petite anecdote. Je ne ſais quel diſtrict avoit écrit au comité que l'Abbé de Vermond étoit en tel endroit, où, pour

l'arrêter, on n'attendoit que l'autorifation des Douze. Mais parmi eux il y avoit un Evêque qui abhorre le fang [1], & Me. Tronchet qui abhorre l'ariftocratie comme un bâtonnier. La réponfe fut que cette affaire ne les regardoit pas. Eh! Meffieurs, c'eft donc moi que cela regarde? Comment l'Affemblée nationale, de qui on peut dire avec vérité que tout pouvoir lui a été donné fur la terre, doute-t-elle fi elle a autant de droit qu'un Bailli de village de décréter fur la rumeur publique? Quand on ne marie pas les filles, difoit le vieux Bélus, le pere de la Princeffe de Babylone, elles fe marient elles-mêmes. Quand on ne fait pas juftice au peuple, il fe la fait lui-même. Auffi ai-je vu ce jour-là des citoyens courir, éperdus autour de moi, en criant avec une voix terrible: O Lanterne! Lanterne!

Loin de moi l'affreux deffein de décrier les Re-

---

[1] Que ce Prélat n'accufe pas la Lanterne d'injuftice à fon égard. Elle fe fouvient encore de fon zele pour le Tiers; elle-même a aimé fes efforts & fes prieres ardentes pour arracher, à Poiffy, le fieur Thomaffin à la colere aveugle de la multitude. Jamais le Pontife de Rome, du haut de fa chaire, régnant fur les Rois à fes pieds, n'a été fi grand que l'Evêque de Chartres à genoux aux pieds du peuple, & fuppliant pour l'innocence. Mais autant un miniftre des autels étoit à fa place à la tête de la députation de Saint-Germain, autant fa préfence dans le comité criminel eft dérifoire.

préſentans de la Nation & une Aſſemblée telle qu'il n'y en eut jamais dans l'univers d'auſſi auguſte, auſſi remplie de lumieres & enflammée de patriotiſme. Ce ſont nos légiſlateurs & nos oracles [1]. Mais la défiance eſt mere de la sûreté. Bons Pariſiens, où en ſeriez-vous ſi vous aviez ajouté foi à ces belles paroles, que les Huſſards & le canon n'avançoient que pour garantir vos boutiques du pillage & faire la police. L'ariſtocratie reſpire encore. Les Tarquins ſont errans, & cherchent Porſenna; mais que Porſenna tremble, & qu'il ſache que la France ne manque pas d'hommes auſſi courageux que Mutius, & qui cette fois ne ſe tromperont pas de victime. François, les ennemis du bien public, déſeſpérant de vous conquérir ſi vous voulez être libres, ont pris le parti de vous dégoûter de la liberté par les excès de la licence. C'eſt dans cette vue qu'ils ont

---

[1] La Lanterne ſe doit à elle-même de publier ce que les bons citoyens ſe diſoient depuis long-temps à l'oreille, & ce qu'un Journaliſte patriote n'a pas craint d'imprimer, *que petit à petit quelques membres des Communes ſe laiſſent gagner par des penſions....... des projets de fortune....... des careſſes.....* Heureuſement il y a les galeries, les galeries incorruptibles, toujours du côté des patriotes: elles repréſentent ces tribuns du peuple qui aſſiſtoient ſur un banc aux délibérations du Sénat, & qui avoient le *veto*. Elles repréſentent la capitale, & heureuſement c'eſt ſous les batteries de la capitale que ſe fait la conſtitution.

lâché contre le peuple ces enragés ; ces hordes de brigands qui désolent & pillent les provinces. Non, ce n'est point ce peuple que j'ai vu rapporter avec tant de fidélité l'or & les bijoux de Flesselles, Delaunay, Foulon, Berthier. Ce ne peut pas être ce même peuple qui, à Paris, faisoit justice si prompte & si exemplaire des filoux pris sur le fait, & qui, à Versailles, vient d'arracher au supplice un parricide. Mais il est des brigands soudoyés par un parti, des hommes sans asile, la lie des hommes, qu'on a versés sur la France [1]. Plusieurs se promenent dans nos villes ; ils se mêlent dans les groupes des citoyens ; ils font presse au Palais Royal. Ce sont eux qui ont bien osé demander la tête de M. de la Fayette & de M. Bailly.

» Il est clair, remarque très-bien le Courrier de

---

[1] Au commencement des troubles, la ville de Lyon se trouva remplie tout à coup d'une foule d'étrangers aussi déchaussés que les Carmes, dont le derriere n'étoit couvert que d'une méchante veste, & dont les figures n'étoient rien moins que prévenantes. Justement effrayés des désordres qu'ils commettoient, & dont on ne pouvoit prévoir le terme, les Bourgeois ayant pris les armes & fait feu sur cette multitude ; parmi cent prisonniers, qu'elle fut leur surprise de trouver les épaules de quatre-vingt seize chargées de symboles & d'hiéroglyphes ! Les dos de cette troupe, rangés à l'Hôtel-de-Ville, offroient l'image d'un cabinet de médailles, & les écussons de toutes les puissances de l'Europe.

Verſailles à Paris, qu'il y a des moteurs ſecrets & puiſſans de ces inſurrections. Des gens déguenillés, que des travaux continuels pouvoient à peine préſerver de la faim, il y a quelque temps, paſſent les journées ſur la place. Ils ſont donc payés. On a vu des hommes ſemer de l'argent dans la derniere claſſe du peuple; que ſont-ils devenus? Qu'eſt-il devenu cet Abbé qu'on avoit été contraint d'arrêter, parce qu'il avoit été dénoncé par des perſonnes au témoignage deſquelles on devoit des égards, & qu'on n'a mis dans les liens d'un décret, que pour le ſouſtraire à la Lanterne & à la queſtion, où on vouloit l'appliquer préalablement? Qu'eſt-il devenu ce Chevalier ſoi-diſant décoré d'un ordre étranger, au jugement duquel on n'a surſis que pour ne point le juger du tout? Que ſont devenus tant d'autres perſonnages ſuſpects, dont on a facilité & payé l'évaſion? Ne ſeroit-il pas de la juſtice de l'Aſſemblée nationale de ſe faire rendre un compte public de ce qu'on a fait de ces premiers coupables & de leur interrogatoire »? Quoique.... tout le monde ſait que le Chancelier d'Agueſſeau s'enferma en vain douze heures avec le plus habile déchiffreur, pour lire le dernier interrogatoire & le teſtament de mort de Ravaillac. Il étoit écrit en lettres illiſibles par un certain Gilbert, alors Greffier de la Cour. De lui viennent les Préſidens Gilbert. Il y a eu bien des interrogatoires écrits de la ſorte. Mais voilà bien aſſez de

de doléances pour cette fois, & j'aurai fourni matiere aſſez ample aux réflexions.

Il reſte à vous prémunir contre le vénin de quelques motions faites dans l'Aſſemblée nationale, & contre quelques écrits qui circulent dans dans la capitale. Parmi ces brochures dangereuſes, il y en a une aſſez piquante, intitulée *le Triomphe des Pariſiens.* L'Auteur voudroit leur faire croire que leur cité va devenir auſſi déſerte que l'ancienne Babylone; que les François vont être transformés en un peuple de Laboureurs, de Jardiniers & de philoſophes, avec le bâton & la beſace; que dans ſix mois l'herbe cachera le pavé de la rue Saint-Denis & de la place Maubert, & que nous aurons des couches de melon ſur la terraſſe des Tuileries, & des carrés d'oignons dans le Palais Royal. Adieu les Financiers, dit l'Auteur. Turcaret renverra ſon Suiſſe, & mangera du pain ſec. Les Prélats, les Bénéficiers à gros ventre vont devenir d'étiques Congruiſtes. Si les bonnes mœurs renaiſſent, adieu les beaux arts. Ah! M. Fargeon, que vous ſert d'avoir ſurpaſſé tous les Parfumeurs de l'Egypte? Et vous, M. Maille, que vous ſervira d'avoir imaginé le vinaigre ſtyptique, qui enleve les rides, & unit le front comme une glace; le vinaigre de Cyprès, qui en douze jours change immanquablement la blonde en une brune; le vinaigre ſans pareil, qui blanchit, polit, affermit, embellit; enfin ce vinaigre qui fait les vierges, ou

du moins les refait, & dans l'annonce duquel vous prévenez ſi plaiſamment les dames qu'elles peuvent l'envoyer chercher ſans craindre que le porteur en devine l'uſage ? Tant de belles découvertes vont devenir inutiles.

Encore ſi la réforme ne frappoit que ſur les filles à la grande penſion ! Mais cette armée innombrable dont le ſieur Quidor étoit l'Inſpecteur, cette armée qui, ſous les galeries du Palais Royal & à la clarté des lampes de Quinquet, paſſe en revue tous les jours, revue mille fois plus charmante que celle de Xercès ; eh bien, cette armée va être licenciée faute de paye. Bien plus, l'arriere-ban de cette milice va être encore diſperſé. A la ſuite de trois mille moines défroqués, de vingt mille abbés décalotés, qui retourneront dans leurs provinces guider l'utile charrue ou auner dans le comptoir paternel ; il faudra bien que trente mille filles deſcendent des galetas des rues Trouſſevache & Vide-Gouſſet, &c. renoncent, aux douceurs de Saint-Martin & de la Salpêtriere, &, comme la pauvre Paquette de Candide aux bords du Pont-Euxin, aillent faire de la pâtiſſerie avec le frere Giroflée. L'auteur de ce pamphlet va plus loin encore. Adieu, dit-il, les Tailleurs, les Tapiſſiers, les Selliers, les Eventailliſtes, les Epiciers, la Grand'Chambre, les Procureurs, les Avocats, les Enlumineurs, les Bijoutiers, les Orfévres, les Baigneurs, les Reſtaurateurs, il ruine les Six Corps, il ne fait pas grace au Boulanger ;

& se persuade que nous allons brouter l'herbe, ou vivre de la manne. [1]

---

[1] L'auteur de ce pamphlet, Me. le Tellier, vient d'être arrêté & conduit à l'Abbaye. La Lanterne déteste les principes de cet avocat ennemi de la régénération; mais elle ne criera pas moins de toute ses forces, qu'il est affreux, lorsque la nation vient d'élever un autel à la liberté de la presse, d'en avoir arraché un malheureux écrivain qui le tenoit embrassé. Le soleil luit pour les méchans comme pour les bons. Aujourd'hui c'est dans la personne d'un écrivain aristocrate que la liberté de la presse est violée; mais ô vous tous, s'écrioit Théramene lorsque les trente tyrans l'eurent rayé de la liste des citoyens, il n'est pas plus difficile à Critias de vous effacer du rôle des citoyens, que d'en effacer Théramene. Il faut demander à cor & à cri, l'élargissement de ce pauvre diable d'auteur, & punition exemplaire du sieur Miromesnil, qui, malgré la défaveur d'un nom odieux, a su se glisser parmi les représentans de la Commune, & en sa qualité de chef du comité de police, a ordonné la détention de Me. le Tellier. Quoi! lorsque le sieur Bauvillier a été envoyé à l'Abbaye, & certes à bon droit, il y a eu une insurrection de tous les gourmands de la capitale en faveur du cuisinier, & quand la liberté de la presse est violée par un emprisonnement, personne ne réclame l'Ecrivain! Les Parisiens ressemblent à ces Athéniens à qui Socrate disoit: Je suis Médecin, je plaide contre un Pâtissier, vous êtes des enfans, ainsi je perdrai mon procès. O Atheniens du dix-huitieme siecle, ne comprendrez-vous jamais la nécessité de la liberté indéfinie de la presse? Quel est le gage le plus sûr de la liberté civile & politique? C'est la liberté de la presse. Et ensuite, quel en est le gage le

Il eſt facile de montrer que loin de déchoir de ſa ſplendeur, la capitale va devenir plus floriſſante que

---

plus ſûr ? C'eſt la liberté de la preſſe. Et enſuite ? C'eſt encore la liberté de la preſſe.

Mais, s'écrie un bon Curé, laiſſerez-vous débiter du poiſon? Ne voyez-vous pas, M. le Curé, que ce que vous appelez du poiſon, & que vous mettez à l'index, le Curé Rabaud le nomme remede de l'ame. Sans doute c'eſt à une mere à veiller ſur la lecture de ſa fille. Les peres & les maîtres ſont des cenſeurs domeſtiques que l'aſſemblée nationale ne ſupprimera point; toute autre cenſure eſt une inquiſition monacale. Quand ce ſeroit du poiſon, pour uſer de vos termes, que répondrez-vous, M. le Curé, à un citoyen qui vous dira : J'aime ce poiſon; &, comme la femme de Sganarelle : Je veux qu'on me batte. Mais, s'écrie encore l'abbé Maury, je ſerai calomnié; on dira que j'ai commis un viol. Et moi, s'écrie Deſpréménil, on dira que je ſuis cocu. 1°. Meſſieurs, trois réponſes, comme faiſoit M. Pincé. Vous ſavez que Caton fut calomnié & traduit en juſtice 70 fois, en eſt-il moins le ſage Caton ? Cela doit conſoler les honnêtes gens dont on dit un peu de mal. Soyez des Catons, & vous ne craindrez point la liberté de la preſſe. 2°. La preſſe eſt comme cette lance qui guériſſoit les bleſſures qu'elle avoit faites. On imprimera chez M. Knapen, que Me. Deſ. tient de M. de Clugny une penſion de 20,000 liv., violente préſomption de cocuage ; bien des gens diroient ici, comme La Fontaine, Cocuage n'eſt point un mal, mais ſi vous penſez autrement, eh bien, faites imprimer chez Grangé que l'anecdote de la penſion eſt fauſſe : vous avez encore l'abbé Aubert qui vous offre ſes bons offices ; pour vingt-quatre ſous il démentira le fait dans ſes affiches, & vous ſerez décocufié :

jamais. On accuſe la génération de tout renverſer & de ne rien édifier. Mais ne faut-il pas avoir détruit

---

tôt ou tard la vérité perce. 3°. Si vous êtes calomnié, accuſez l'auteur ; ſans doute la loi des douze tables qui condamnoit à mort tout faiſeurs de vaudevilles & de brochures cauſtiques, étoit trop ſévere. On voit bien, comme l'obſerve Monteſquieu, que cette loi étoit faite par les Décemvirs, grands ariſtocrates, & partant ennemis de la liberté de la preſſe. Depuis on a imprimé ſur le front du calomniateur la lettre initiale C., peine trop forte encore & atroce, en ce qu'elle ne diſtinguoit point entre les calomnies. Cependant il y a bien de la différence entre celui qui imprime que M.... a empoiſonné ſes trois femmes, & celui qui imprime que M. Duval a le déſagrément d'être jugé digne du ſecrétariat de l'ordre le plus nombreux du royaume. Il faut eſpérer que l'aſſemblée nationale établira des peines proportionnées à l'exigence des cas ; alors les cocus ſe pourvoiront contre les auteurs. Cependant il importe ſur-tout que la nation conſerve ſa liberté, dont la preſſe eſt la plus ſûre gardienne. Ainſi, liberté indéfinie de la preſſe, liberté pour tous les partis, & dans ce moment même où on ne prononce qu'avec horreur le nom des Parlemens, où l'abbé Fauchet demande qu'on inſtitue, le jour de leur expulſion, une fête de grand ſolennel & une meſſe en faux-bourdon, vu que *c'eſt un Parlement ariſtocrate qui a crucifié J. C.*, tandis que d'autres patriotes moins Chrétiens propoſent, pour l'anniverſaire, une fête dans le goût des Payens, pendant huit jours, une danſe générale de la veuve & de l'orphelin dans tout le royaume ; eh bien, dans ce moment même il doit être permis à l'honorable membre, M. Bergaſſe, d'exalter leur courage, leur candeur, leur déſintéreſſement, leur dévouement patriotique, & d'enterrer la ſynagogue avec honneur.

la bastille avant de rien élever sur son emplacement? Déjà maint Architecte s'évertue à imaginer un palais digne des augustes Représentans de la Nation. Bientôt vous le verrez sortir de dessous les ruines de cette bastille. Là, dans son sein, Paris aura l'Assemblée nationale, le congrès de quarante-cinq provinces, le siége de la majesté, de la loyauté du peuple François, l'autel de la concorde, la chaire de la philosophie, la tribune du patriotisme, le temple de la liberté, de l'humanité, & de la raison, où tous les peuples viendront chercher des oracles.

Le Conseil permanent de la nation étant alors sédentaire à Paris, cette ville recouvrera enfin, par la transmigration des bureaux, ce surcroît de richesse, de santé, & d'embonpoint qu'elle ne cessoit de regretter depuis que Louis XIV l'avoit comme dédoublée pour créer Versailles. Ce bienfait, si grand, n'est pas le seul dont la révolution doit enrichir la capitale. Comme ce n'est pas, ainsi que les autres, une ville qui appartienne en propre à ses habitans; que Paris est plutôt la patrie commune, la mere-patrie de tous les François, il n'est aucune cité dans le Royaume qui ne s'intéresse à sa splendeur, & toutes les provinces s'empresseront d'y concourir. L'industrie & l'activité parisienne, secondées de cette conspiration unanime du reste de la nation à embellir la métropole, y créera des merveilles, & M. Mercier ne mourra pas, je l'espere, sans voir ce qu'il a tant souhaité, Paris *port*. Oui, Paris port, & tellement port, que

la galere d'Hyéron y pourroit manœuvrer, & je prétends voir passer ici en revue à M. de la Fayette, l'infanterie parisienne, la cavalerie parisienne, l'artillerie parisienne, & la marine parisienne.

Il est vrai que la révolution porte un coup mortel à l'Almanac royal. Adieu le privilége de M. d'Houry; mais M. Baudouin nous imprimera un Almanac national. Il est vrai qu'il y aura moins de séminaires, de couvens, de célibataires, mais il faut espérer que la population n'en souffrira point; il est vrai que le Parlement passera, mais la Bazoche ne passera point. Nous aurons des Magistrats moins aristocrates, moins ignorans, moins chers; mais nous ne manquerons point de Jurisconsultes qui ne céderont en rien à ceux de l'université de Louvain, d'Oxford, & de Salamanque. Certainement tant qu'il y aura des hommes il y aura des plaideurs. Ne diroit-on pas qu'on ne plaide que dans les monarchies? On plaidoit à Athènes, à Rome, & on voit même, par leurs sacs, que les Romains étoient bien plus grands chicaneurs que nous. Il est vrai qu'il n'y aura plus vingt professeurs de droit intéressés à peupler le barreau d'ignorans, parce que leurs revenus croissent en proportion de l'ignorance & de la paresse; mais les écoles de droit subsisteront cependant, avec cette différence qu'il y aura une véritable chaire, au lieu d'un comptoir. Il est vrai que Calchas n'aura plus 100,000 liv. de rente; mais il ne faut à Thermosyris qu'une flûte & un livre d'hymnes, tandis qu'il faut à Mathan des thiares &

des trésors. Il eſt vrai que le ſieur Léonard ne fera plus crever ſix chevaux, pour aller mettre des papillottes à Verſailles, qu'il ne perdra plus 50,000 liv. ſur la caution de ſon peigne ; mais les coiffeurs ne ſeront pas bannis de la république. L'eſclavage des Rois eſt ſecoué, mais pour charmer le ſonge de la vie, on a beſoin de l'eſclavage des femmes, & la galanterie françoiſe reſtera. L'auteur du Triomphe de la capitale croit-il que la liberté ſoit ennemie des ſpectacles & d'Aſpaſie ? Qui ne voit combien elle ſe plaît au Palais Royal ? Jamais monarchie n'a fait pour le théâtre autant de dépenſe que la démocratie d'Athènes. Les Thébains éleverent une ſtatue au Comédien Pronomeus à côté de celle d'Epaminondas (1) ; & ces Lacédémoniens, devant qui danſoient

---

(1) Nous ne décernons pas encore des ſtatues à nos Comédiens ; mais le diſtrict des Cordeliers a déjà montré qu'il penſoit ſur cette profeſſion comme les Grecs, & il a nommé M. Grammont Capitaine, ce qui a donné lieu à une diſcuſſion plaiſante. Meſſieurs, a dit quelqu'un, je ſuis très-fier d'avoir pour Commandant Oroſmane ou Tancrède ; mais pour l'honneur du diſtrict, je fais la motion qu'il ſoit défendu aux cinquante-neuf autres de ſiffler au parterre notre Capitaine. La motion cauſa une grande rumeur. La plupart repréſentoient que tous les Citoyens ſont égaux, que s'il y avoit quelque différence entre eux, elle ſeroit peut-être à l'avantage de ceux qui, à la fuite de M. Necker, en fermant leur théâtre, ont donné les premiers l'exemple du deuil national, & qui,

toutes

toutes nues, & developpoient leurs grâces, aux pieds du mont Taygete, toutes les Vierges du Péloponnèse, haïssoient-ils les femmes ? C'étoit là leur spectacle, & avoient-ils si grand tort d'en préférer la sim-

---

en ressuscitant quelquefois à nos yeux la grande ombre de Ciceron; de Brutus, & de Cornélie, n'avoient pas laissé mourir dans les cœurs la derniere étincelle du patriotisme. Néanmoins ces raisons n'étoient pas entierement satisfaisantes, & l'honneur du district sembloit compromis, lorsque M. Périlhe, très-digne Président du district, & patriote illustre, mit tout le monde d'accord & sut concilier tous les droits. Messieurs, dit-il, je pense qu'il seroit tyranique & contraire au progrès des arts d'interdire au Parterre de siffler le Comédien & le Poëte; mais il doit être permis aussi de siffler l'Avocat & le Capitaine, qui ne sont pas plus privilégiés. Le Marquis d'Uxelles, Maréchal de France, fut sifflé à l'Opéra, au retour de la Campagne, pour avoir rendu par capitulation la ville de Mayence. C'est ainsi encore que nos peres les Parisiens ont sifflé le régiment de Corinthe, & le Coadjuteur, Commandant général de la milice parisienne. Vous avez vu siffler dans maintes audiences tout le Parlement; nous avons vu siffler les Chanceliers, les Archevêques, les Cardinaux, notre S. P. le Pape, Condé, Conti, d'Artois; trop heureux s'ils en étoient quittes pour des sifflets! Chez une nation aussi gaie, l'article premier de nos libertés doit être la liberté du sifflet. Quant à moi, Messieurs, je vous permets de siffler votre Président, si cela vous fait plaisir, & je tiens que M. Grammont n'est point irrégulier & inhabile à être Capitaine, & qu'il n'y a lieu à délibérer.

plicité à toute la magie de l'opéra d'Athènes ? Sur quel fondement notre auteur ariſtocrate prédit-il donc la ſolitude du parterre & des loges, la ruine des Marchandes de Modes, des fabriques de plumes & de gazes, de la foire Saint Germain, & de la rue des Lombards ? la Laterne prédit, au contraire, que jamais les arts & le commerce n'auront été ſi floriſſans. Les Anglois excelloient à faire des étoffes que les François excelloient à porter. Mais patience, citoyens, vous aviez cent-quarante mille calotins qui n'étoient pas la partie de la nation qui eût le moins d'induſtrie, puiſqu'ils ſavoient vivre à vos dépens. Figurez-vous ces deux cent quatre-vingts mille bras rendus au commerce ou à l'agriculture. L'un s'occupe à polir l'acier, l'autre, au lieu de ſécher pendant nombre d'années à faire un carême, fait voile pour la pêche de la morue à Terre-Neuve. Que d'eſprit perdu dans le quinquennium, dans la pouſſiere des Ecoles, & ſur les bancs de la Sorbonne ! Les bons effets de tant de talens, appliqués à perfectionner une manufacture ou à étendre une branche de commerce, ſont incalculables.

A la vérité, le clergé tient furieuſement à ſes cheveux coupés en rond, à ſes ſurplis, ſes mitres, ſes ſoutanes rouges & violettes, à ſes bénéfices, à l'oreiller, & à la cuiſine ; il ne veut pas entendre parler de la liberté de la preſſe, & il a une peur extrême de la raiſon. Depuis la grande victoire remportée ſur lui dans la journée des dixmes, je pen-

ſois qu'il n'y avoit que le premier pas qui lui auroit couté ; mais la ſéance du dimanche 23 août me détrompe. *Ecce iterum Criſpinus.* Scapin a mis de nouveau la tête hors du ſac en criant comme un diable, & tous les efforts du comte de Mirabeau n'ont pu parvenir à l'y faire rentrer.

Pourſuis, courageux Mirabeau. Ils ont étouffé un moment ta voix à Verſailles ; mais Paris, la France, & l'Europe entiere écoutent cette voix, la voix de la philoſophie, du patriotiſme, & de la liberté, & nos citoyens lui répondent en faiſant retentir leurs dards. Quand te verrons-nous enfin Préſident de l'Aſſemblée nationale ? Cependant, continue d'en être l'Orateur, & d'oppoſer la hache de Phocion aux périodes arrondies & aux prhaſes ſonores de quelques-uns de nos Peres conſcrits. Pourſuis les douze travaux, & achve de triompher du fanatiſme. Vois combien tu es devenu cher aux patriotes ! Les alarmes du Palais Royal, le 30 août, montrent qu'on ne ſépare point tes dangers des dangers de la patrie. Sans doute la Nation ſaura récompenſer tes ſervices ; ſans doute cette Nation va ſe reſſaiſir du droit qui lui appartient inconteſtablement, de choiſir ceux qui doivent la repréſenter. Ce ſont ſes Ambaſſadeurs qui la repréſentent chez l'étranger ; c'eſt donc à elle à les nommer. Oui, elle diſpoſera des ambaſſades. Elle a vû avec quelle dignité tu as ſoutenu ſes droits. Elle ſe rappelle ton Adreſſe pour l'éloignement des troupes.

Nec dignus unquam
Majeſtas meminit ſeſe Romana locutam.

La voix publique te défigne déjà le Repréfentant de la Nation dans l'Europe. Va faire oublier à nos anciens & éternels auxiliaires, que leurs fecours & leur amitié ont été payés d'ingratitude ; que l'infidélité à des pactes de trois cents ans & aux alliances les plus inviolables, a démenti & déshonoré la loyauté françoife : ou plutôt conçois un deffein digne de ta philofophie & de ton génie ; il t'appartient de convoquer la diete Européenne, & de réalifer l'impraticable paix de l'Abbé de Saint-Pierre.

Je fuis pourtant fâché qu'on t'accufe de foutenir la fanction royale, & d'avoir dit que fi le Roi n'a point le *veto*, il vaut mieux demeurer à Conftantinople. C'eft une calomnie, & la contradiction feroit trop groffiere avec les principes dans lefquels tu n'as jamais varié, fi tu accordois à un feul homme le droit de fe jouer des plus fages décrets de toute une nation, & de lui dire : Ce que vous voulez, vous, vingt-cinq millions d'hommes, je ne le veux pas, moi, moi tout feul. Non, il n'eft pas poffible que Mirabeau ait tenu ce langage ; auffi nous le ferons Ambaffadeur.

Pour M. Mounier, qui veut non-feulement un *veto* fufpenfif, mais un *veto* abfolu, & qui a bien ofé nous propofer un Sénat Vénitien, il s'en ira en Dauphiné comme il étoit venu, avec cette différence, que, venu au milieu des applaudiffemens, il s'en retournera au milieu des huées. Et M. de Lally, fi fervent royalifte, & qui s'imagine apparemment qu'en reconnoiffance de fon zele pour le pouvoir d'un feul, nous

allons créer pour lui, comme dans le bas Empire, la charge de Grand Domeſtique ; il ira, s'il veut, prendre ſéance dans la Chambre haute du Parlement d'Irlande, qu'il nous cite pour modele.

Lorſque cet honorable membre propoſa à l'Aſſemblée nationale une Chambre haute, une Cour pléniere, & deux cents places de Sénateurs à vie & à la nomination royale [1], lorſqu'il fit briller ainſi

---

[1] *Note de l'Editeur.* O mes chers concitoyens! je gémis, quand je vois autour de moi cette multitude de gens qui, de l'auguſte & ſainte liberté, font une affaire, & qui ſpéculent ſur la conſtitution. Dans le degré de corruption & d'égoïſme où nous ſommes parvenus, ſi nous voulons conſerver la liberté, gardons-nous bien de créer un Sénat & des places inamovibles, de mettre la feuille des bénéfices & d'accumuler les richeſſes dans la main d'un ſeul homme. Quand toutes les conſciences ſont à vendre, il ne reſte plus qu'à combiner tellement la conſtitution, qu'il n'y ait perſonne en état de les acheter. Les tréſors de la Numidie avoient corrompu trois fois, & les Généraux, & les Conſuls, & la Municipalité, & les Tribuns, & la Magiſtrature, dans l'affaire de Jugurtha. Mais quand le Peuple Romain en eut évoqué la connoiſſance à l'Aſſemblée générale, il fut impoſſible à Jugurtha de corrompre tout le Peuple; non que le Peuple fût moins corruptible que les Sénateurs : mais où trouver un acheteur aſſez riche ?

Ce ne ſera point aſſez, dans un ſiecle corrompu, que le peuple ne ſe dépouille point de ſa toute-puiſſance, pour en revêtir un Sénat, & qu'il ſoit ſeul diſpenſateur des places ; il faut que l'amovibilité des charges ſoit telle, que les muta-

à tous les yeux deux cents récompenſes pour les traîtres, comment les Chapellier, les Bârnave, les

---

tions ſoient ſi rapides, qu'il n'y ait point d'aliment à la cupidité. Alors les emplois ſeront réellement des charges, & non des bénéfices. Alors, à ceux qui ne veulent primer & ſe faire remarquer, il reſtera, non plus l'ambition des grandes places, mais l'ambition des grandes choſes. L'ambition qui vient de l'orgueil ſera néceſſairement détruite; il ne reſtera que l'ambition qui vient de la bienfaiſance, l'ambition néceſſaire aux grands cœurs, celle d'être utile. Malheureuſement ce n'eſt point de cette noble ambition que la plupart ſont travaillés, mais d'une toute autre fievre.

A la Ville, on ſait quel conflit il y a eu entre les Electeurs & les Repréſentans de la Commune, chacun ſe diſputant & tirant à ſoi la chaiſe curule. Dans les diſtricts, tout le monde uſe ſes poumons & ſon temps pour parvenir à être Préſident, Vice-Préſident, Secrétaire, Vice-Secrétaire. Ce ne ſont que comités de ſubſiſtances, comités de finances, comités de police, comités civils, comités militaires. Hors des diſtricts, on ſe tue pour des épaulettes. On ne rencontre dans les rues que dragones, graines d'épinards.

Que voulez-vous ? chacun cherche à paroître.

Il n'eſt pas juſqu'au fuſilier qui ne ſoit bien aiſe de me faire ſentir qu'il a du pouvoir. Quand je rentre à onze heures du ſoir, on me crie : Qui vive ? Monſieur, dis-je à la ſentinelle : Laiſſez paſſer un patriote Picard. Mais il me demande ſi je ſuis François, en appuyant la pointe de la bayonnette. Malheur aux muets! Prenez le pavé à gauche; me crie une ſentinelle;

Pethion de Villeneuve, les Target, les Gregoire, les Robespierre, les Buzot, les de Landine, les Biozat, les Volney, les Schmitz, les Gleizen, les Mirabeau & tous les Bretons, comment ces fideles défenseurs du peuple n'ont-ils pas déchiré leurs vêtemens en signe de douleur? Comment ne se sont-ils pas écrié : Il a blasphêmé. Certes, je suis zélé partisan de la liberté de haranguer & de faire des motions; moi-même j'ai besoin d'indulgence,

---

plus l'in, une autre crie : Prenez le pavé à droite; & dans la rue Sainte-Marguerite, deux sentinelles criant : Le pavé à droite, le pavé à gauche, j'ai été obligé, de par le District, de prendre le ruisseau.

Je prendrai la liberté de demander à MM. Bailli & la Fayette ce qu'ils prétendent faire de ces trente mille uniformes. Je n'aime point les priviléges exclusifs; le droit d'avoir un fusil & une bayonnette appartient à tout le monde, pourvu que ces armes protectrices restent suspendues dans le foyer, à côté des Dieux Pénates, & n'en sortent que lorsqu'on bat la générale M. de la Fayette est Colonel, non de 30,000, mais de 250,000 hommes. Nous sommes tous soldats de la patrie; il me semble qu'il n'est pas besoin de tant de soldats de la police. O le beau gourvernement que celui où, comme à Lacédémone, ou en Normandie du temps du Duc Rollon, à la clameur de haro, tout citoyen que j'appelle chez le Magistrat, est obligé de m'y suivre ! A Amsterdam, vingt-quatre hommes sans armes suffisent pour la garde; cependant la ville est composée d'autant de nations différentes qu'il y en avoit à la tour de Babel.

veniam petimusque, damusque vicissim. Jamais je ne proposerai, comme le célebre législateur Zaleucus, que celui qui viendra faire une motion ait la corde au cou, & pérore au pied de la lanterne. Cependant proposer un *veto* absolu, &, pour comble de maux, des aristocrates à vie, à la nomination royale, je demande si on peut concevoir une motion plus *liberticide*.

Le Palais Royal avoit-il donc si grand tort de crier contre les auteurs & fauteurs d'une pareille motion ? Je sais que la promenade du Palais Royal est étrangement mêlée ; que des filoux y *usent* fréquemment *de la liberté de la presse*, & que maint zélé patriote a perdu plus d'un mouchoir dans la chaleur des motions. Cela ne m'empêche point de rendre un témoignage honorable aux promeneurs du lycée & du portique. Ce jardin est le foyer du patriotisme, le rendez-vous de l'élite des patriotes qui ont quitté leurs foyers & leurs provinces pour assister au magnifique spectacle de la révolution de 1789, & n'en être pas spectateurs oisifs. De quel droit priver de suffrages cette foule d'étrangers, de suppléans, de correspondans de leurs provinces ? Ils sont François, ils ont intérêt à la constitution, & droit d'y concourir. Combien de Parisiens même ne se soucient pas d'aller dans leurs districts. Il est plus court d'aller au Palais Royal. On n'a pas besoin d'y demander la parole à un Président, d'attendre son tour pendant deux heures. On propose sa motion.

Si

Si elle trouve des partisans, on fait monter l'orateur sur une chaise. S'il est applaudi, il la rédige; s'il est sifflé, il s'en va. Ainsi faisoient les Romains, dont le *Forum* ne ressembloit pas mal à notre Palais Royal. Ils n'alloient point au district demander la parole. On alloit sur la place, on montoit sur un banc, sans craindre d'aller à l'Abbaye. Si la motion étoit bien reçue, on la proposoit dans les formes; alors on l'affichoit sur la place, elle y demeuroit en placard pendant vingt-neuf jours de marché. Au bout de ce temps, il y avoit assemblée générale; tous les citoyens, & non pas un seul, donnoient la sanction. Honnêtes promeneurs du Palais Royal, ardens promoteurs de tout bien public, vous n'êtes point des pervers & des Catilina, comme vous appelle M. de Clermont Tonnerre & le Journal de Paris, que vous ne lisez point. Catilina, s'il m'en souvient, vouloit se saisir du *veto*, & l'arracher au peuple, à l'exemple de Sylla. Ainsi, loin d'être des Catilina, vous êtes tout le contraire, & les ennemis de Catilina. Mes bons amis, recevez les plus tendres remercîmens de la Lanterne. C'est du Palais Royal que sont partis les généreux citoyens qui ont arraché des prisons de l'Abbaye les Gardes Françoises détenus ou présumés tels pour la bonne cause. C'est du Palais Royal que sont partis les ordres de fermer les théâtres & de prendre le deuil le 12 juillet. C'est au Palais Royal que, le même jour, on a crié aux armes & pris la cocarde nationale. C'est le Palais Royal qui,

depuis ſix mois, a inondé la France de toutes ces brochures qui ont rendu tout le monde, & le ſoldat même, philoſophe. C'eſt au Palais Royal que les patriotes, danſent en rond avec la Cavalerie, les Dragons, les Chaſſeurs, les Suiſſes, les Canonniers, les embraſſant, les enivrant, prodiguant l'or pour les faire boire à la ſanté de la Nation, ont gagné toute l'armée, & déjoué les projets infernaux des véritables Catilina. C'eſt le Palais Royal qui a ſauvé l'Aſſemblée nationale & les Pariſiens ingrats, d'un maſſacre général. Et parce que deux ou trois étourdis, qui eux-mêmes ne veulent pas la mort du pécheur, mais qu'il ſe convertiſſe, auront écrit une lettre comminatoire, une lettre qui n'a pas été inutile, le Palais Royal ſera mis en interdit, & on ne pourra plus s'y promener ſans être regardé comme un Maury & un d'Eſprémenil.

On ne réfléchit pas aſſez combien ce *veto* étoit déſaſtreux. Peut-on ne pas voir qu'au moyen du *veto*, en vain nous avions fait chanter un *Te Deum* au Clergé pour la perte de ſes dîmes ; le Clergé & la Nobleſſe conſervoient leurs priviléges ? Cette fameuſe nuit du 4 au 5 août, le Roi eût dit : Je la retranche du nombre des nuits, je défends qu'on en invoque les décrets, j'annulle tout *veto*. Envain l'Aſſemblée nationale auroit ſupprimé les Fermiers généraux & la gabelle, le Roi auroit pu dire : *Veto*. Voilà pourquoi M. Treilhard, Avocat des Publicains, a défendu

le *veto* jusqu'à extinction de voix. Il a bravé l'infamie, & a dit, comme Me. Pincemaille dans Horace :

Populus me sibilat, at mihi plaudo.
Ipse domi, nummos simul ac contemplor in arcâ.

Je ne suis qu'une Lanterne, mais je confondrois en deux mots ces grands défenseurs du *veto*, Mounier, Clermont Tonnerre, Lally, Thouret, Maury, Treilhard, d'Entraigues, &c. En faveur de ce monstrueux & absurde *veto*, qui feroit de la premiere Nation de l'univers, & de vingt-quatre millions d'hommes, un peuple ridicule d'enfans, sous la férule d'un Maître d'école, ils ne savent que s'appuyer des cahiers des provinces. Ils ne prennent pas garde qu'il n'est pas un seul de ces cahiers qui, en même temps qu'il accorde le *veto*, ne renferme quelque article contradictoire & destructif de ce *veto*. Par exemple, toutes les provinces ont voté impérativement une nouvelle constitution ; donc elles ont déclaré implicitement que nul n'avoit le droit de s'opposer à cette constitution. Toutes les provinces ont voté impérativement la répartition égale des impôts, l'extinction des priviléges pécuniaires, &c. ; donc, par ce mandat impératif, elles ont déclaré indirectement que nulle puissance n'avoit le droit de dire *veto*, & de maintenir l'ancien usage.

Cette contradiction, qui se trouve dans tous les cahiers, entre l'article qui accorde le *veto*, & un

ou plusieurs articles, n'a pas échappé aux rédacteurs dans les provinces. On en a fait la remarque dans plusieurs Bailliages. Mais les provinces suivoient alors le précepte de l'Evangile, qui recommande la prudence du serpent. Il leur suffisoit d'établir par un ou deux articles, que sur ces points où la Nation avoit déjà manifesté son vœu unanime, il n'y avoit lieu au *veto ;* elles ont affecté d'accorder un *veto* contradictoire, pour ne pas trop alarmer le despotisme. Dans cette contradiction de tous les cahiers, quel parti plus sage que de faire expliquer de nouveau les provinces, de demander qu'elles déclarassent leur derniere volonté ; ce qui est, en propres termes, la motion du Palais Royal ? Il est vrai qu'il y a eu des contrefaçons.

Les défenseurs du *veto* à Versailles s'appuient encore de leur prétendue majorité. La Lanterne va relever ici une grande erreur ; & l'observation qu'elle soumet au jugement du Palais Royal, son district favori, est d'une telle importance, qu'elle élimine, elle seule, de l'Assemblée nationale au moins cinq cents ennemis de la raison & de l'optimisme.

Nous n'avons plus d'Etats-Généraux qui faisoient des doléances ; nous avons une Assemblée nationale qui fait des lois. Une telle Assemblée ne peut être composée que des Représentans de la Nation, & la Lanterne ne reconnoît pour ses Représentans que les six cents Députés des Communes. Il est évident que les 600 autres membres sont Députés, non de

la Nation, mais du Clergé & de la Nobleſſe. Le Clergé & la Nobleſſe n'ont pas plus de droit d'envoyer ſix cents Députés à Verſailles, que n'en auroit la Magiſtrature ou toute autre corporation. Voilà donc ſix cents membres de l'Aſſemblée nationale qu'il faut renvoyer dans les galeries. Comme tous les citoyens ſont égaux & ont droit de concourir à la conſtitution, il ſeroit injuſte que la Nobleſſe & le Clergé ne fuſſent pas repréſentés. Il faut qu'ils aient leurs députés dans la même proportion que le reſte des citoyens, un par vingt mille. Le dénombrement du Clergé & de la Nobleſſe s'éleve à trois cent mille individus; c'eſt donc quinze Repréſentans à choiſir parmi les ſix cents. Tout le reſte n'a dans l'Aſſemblée pas plus de droit de voter que les citoyens du Palais Royal. Ainſi penſe la Lanterne. A ces cauſes, elle *proteſte* contre l'article de la conſtitution qui établit une religion dominante & un culte excluſif; & ſa proteſtation eſt fondée en droit, vu que ſi le Clergé n'avoit pas eu trois cents Repréſentans dans l'Aſſemblée nationale, la motion de M. Rabaud de Saint-Etienne auroit prévalu.

Mais il faut pardonner au Clergé de crier tout du haut de ſa tête en faveur d'un culte dominant.

Dom Pourceau raiſonnoit en ſubtil perſonnage.

L'Abbé Maury voit que la menſe du prieuré de Lihons court le plus grand riſque. Perfides Communes,

s'écrie l'Abbé François, quand vous nous embrassiez dans l'église de Saint Louis, c'étoit donc pour nous étouffer. Voilà déjà la dixme & les prémices supprimées; si la liberté du culte est établie, les portes de l'enfer auront bientôt prévalu contre nous, malgré la prophétie.

M. François a raison. Lorsqu'il va être question de contribuer à l'entretien du Prêtre catholique : Moi, dira le Paroissien, que je nourrisse le Prêtre! c'est à celui qui va à la messe à payer le Sacristain. Tout le monde se fera hérétique schismatique, & même juif, s'il le faut, pour ne point payer. Le philosophe dira : C'est à celui qui se fait enterrer dans le cimetiere, ou qui est jaloux des honneurs du caveau, à payer le luminaire, la grande sonnerie, & les jurés-crieurs. Pour moi, mon tombeau est dans mon jardin; là reposeront ma femme & mes enfans. Cette idée que les cendres de son pere sont éparses dans cette enceinte, attachera mon fils à sa propriété. Cet héritage consacré, jamais il ne le vendra. Au riche, son voisin, qui marchanderoit ce coin de terre, il répondra, comme ce chef des Canadiens à qui des Européens proposoient de céder leur pays : Nous ne pouvons nous éloigner de cette terre; dirons-nous aux ossemens de nos peres, levez-vous, & marchez?

Consolez-vous pourtant, bons parisiens, vous aurez toujours votre chere patrone, & on n'enlevera pas au Curé son Saint Eustache, comme le disoit si plaisamment un de ses devanciers. Vous aurez toujours vos

proceſſions ; vos ſerpens, vos baſſe-contres & vous ſerez toujours maîtres de vous faire enterrer à Clamar ou à S. Sulpice ; ſeulement vous ne regarderez plus comme des payens & des Employés des fermes, ceux qui, à l'exemple d'Abraham & de Jacob, voudront être portés dans la terre de Canaan, & dormir à côté de Sara & de Rachel.

Il eſt une religion qui n'appartient pas à certain peuple & à certains climats, comme le chriſtianiſme, le paganiſme, le judaïſme & le mahométiſme, mais une religion qui eſt répandue chez tous les peuples, une religion de tous les ſiecles & de tous les pays une religion innée ; c'eſt celle qu'ont conſervée dans ſa pureté les hommes éclairés & les ſages. C'eſt la religion des Socrate, des Platon, des Cicéron, des Scipion, des Marc-Aurele, des Epictetes, des Confucius, des Plutarque, des Virgile, des Horace, des Bayle, des Eraſme, des Bacon, des l'Hôpital, des Buffon, des Voltaire, des Monteſquieu, des J. J. Rouſſeau. Sa foi eſt de croire en Dieu, ſa charité d'aimer les hommes comme des freres, ſon eſpérance eſt celle d'une autre vie. Cette religion ne procurera jamais des extaſes comme celle de Sainte Thérèſe ou de Saint Ignace qui tranſpiroit l'amour divin, & en étoit trempé au point de changer trois fois de chemiſe à une meſſe de minuit. N'a pas qui veut le bonheur d'être fou. Mais il y a un conte charmant de Voltaire, fait pour nous conſoler. C'eſt un Muphti philoſophe qui, ſur le récit des viſions extatiques d'une vieille dévote muſulmane,

va lui rendre visite ; il la trouve aussi heureuse que Madame Guyon, & je ne sais plus quelle Sainte Religieuse à qui un Ange perce le cœur d'un coup de lance, & applique le stygmate de Saint François. Le Muphti ne peut s'empêcher de lui porter envie ; & néanmoins il retourne au palais patriarchal, en se disant : Voudrois-je de ce bonheur-là ?

Assurément il y auroit de la cruauté d'empêcher personne de marcher les talons aux rebours, de se donner la discipline, & d'être ravi comme S. Paul. au troisieme ciel, d'y voir ce que l'œil n'a point vu, & d'entendre ce que l'oreille n'a point entendu. Ce seroit un attentat à la liberté, & je prie de ne point calomnier la Lanterne à ce point, que de lui prêter de pareilles intentions ; je déclare, au contraire, qu'il doit être permis à qui voudra d'aller à Sainte Genevieve, à Notre-Dame de Lorette, ou à Saint Jacques de Compostelle, & même, comme le bienheureux Labre, de pousser jusqu'à Jerusalem. Heureux ceux qui croient ! La foi transporte les montagnes ; elle feroit venir la mer jusques à Paris, & nous épargneroit la dépense énorme d'élargir la Seine, & de creuser un port au-dessus du Champ de Mars. Mais cette foi n'est pas donnée à tous, & il est juste que l'Assemblée nationale s'occupe des intérêts de tout le monde. Si le peuple a besoin d'une religion, le philosophe, l'homme sensible, & l'honnête honnête en ont plus besoin encore. Voyez quels efforts ont faits Platon, Cicéron & J. J., pour nous persuader l'immortalité.

Nous

Nous ſommes en France un million de Théïſtes ; obſervoit-il y a vingt-cinq ans le Patriarche de Ferney ; depuis, ce nombre s'eſt accru juſqu'à l'infini, & très-probablement le théïſme deviendra peu à peu la religion catholique, c'eſt-à-dire, univerſelle. L'eſtimable M. Rabaud, dont le civiſme & les talens font tant d'honneur au clergé de Genève, demande des temples pour quatre millions de Proteſtans ; le temple du théïſte eſt l'univers : mais la Lanterne demande des égliſes, c'eſt-à-dire, des lieux d'aſſemblées pour huit millions de Théïſtes. Cette religion feroit digne de la majeſté & des lumieres du peuple françois. Dépouillée de menſonges des autres cultes, qui tous ont défiguré la divinité, elle ne conſerveroit que ce qu'ils ont d'auguſte, la reconnoiſſance d'un Être ſuprême & l'idée de ſa juſtice, inſéparable de la récompenſe des bons & de la punition des méchans. Le philoſophe exerce le ſacerdoce de cette religion ; & il y a cet avantage pour le peuple, qu'il ne lui faut ni dixme, ni caſuel, ni abbaye, ni prieuré, ni croupe, ni penſion ſur les bénéfices. Après avoir été entendre l'Abbé Maury prêcher aux Quinze-Vingts le célibat, on iroit à S. Sulpice ou à S. Roch ſuivre un carême ou un avent de l'Abbé Raynal, ou de J. J. Rouſſeau. Les cérémonies religieuſes & touchantes ne manqueroient pas à ce culte. Que l'égliſe lui reſtitue tout ce qu'elle a emprunté du paganiſme, qui n'eſt que le théïſme altéré ; & au lieu de la proceſſion des Rogations, nous aurons la proceſſion de la fête de Palès ; au lieu de l'eau bénite, l'eau luſtrale ; au lieu du pain béni, les agapes, les repas en commun des

800

Pithagoriciens ; au lieu de cette plaque de cuivre ou d'argent qu'on nous présente, nous aurons l'ancienne cérémonie du baiser de paix, institution si charmante pour qui savoit se placer avantageusement. Avons-nous rien de plus pieux que la priere d'Epictète ou l'hymne de Cléanthe ? Qui est-ce qui ne se trouve pas aussi dévot, aussi recueilli, lorsqu'à l'opéra d'Alceste il entend la priere du Grand-Prêtre, que lorsqu'à Notre-Dame il entend l'*O Salutaris* de Gossec ? Pas une de nos fêtes qui ne soit une imitation des fêtes payennes. Il y a plus ; nous n'avons souvent imité de ces fêtes que leurs extravagances, sans retenir leur but moral. Je n'en veux pour exemple que ces saturnales tant décriées, auxquelles est venu succéder le carnaval. Aux saturnales les Payens se comportoient comme si le monde alloit finir. C'étoit une fête commémorative, instituée pour rappeler l'égalité originelle ; c'étoit une espece de déclaration chommée des droits de l'homme. Tout y représentoit l'anéantissement futur des sociétés. Il n'y avoit plus de tribunaux, plus d'écoles, plus de sénat, plus de guerre. Tous les états étoient confondus. On regaloit les pauvres à sa table sans distinction de rang. Les maîtres changeoient d'habits avec leurs esclaves, & les servoient à leur tour. On payoit les dettes, les mois de nourrices & les loyers des pauvres. J'en ai dit assez pour faire sentir au clergé qu'il a tort de se tant prévaloir de la prétendue nécessité de sa morale, dont on peut fort bien se passer. Je laisse à l'Abbé Fauchet à faire un beau livre là-dessus, à nous donner un corps complet de religion, & à achever le Dieu national qu'il a si heureusement commencé.